

Ce timbre est un faux... mais saurez-vous dire pourquoi ?

Newsletter de la maison Calves #8

MAISON CALVES
MARS 12



LIRE DANS L'APP ↗

Cette semaine, nous vous proposons de faire preuve de sagacité. Nous venons d'expertiser un faux n°55b (Cérès n°54 avec erreur de valeur faciale : 15 centimes au lieu de 10 centimes). Or, pour se rendre compte de la supercherie, il suffit de faire preuve de bon sens : nul besoin de posséder des connaissances particulières ou d'utiliser un microscope.

Nous vous mettons donc au défi. **Regardez attentivement les deux photos ci-dessous. Saurez-vous vous dire pourquoi ce timbre est un faux ?**





Si cet article vous intéresse, **n'hésitez pas à le commenter, à le "liker" ou, mieux encore, à le transférer à d'autres philatélistes ou à le partager sur vos réseaux.**

Pourquoi notre n°55b est-il un faux ? Voici la réponse !

Revenons pour commencer sur l'histoire du n°55b.

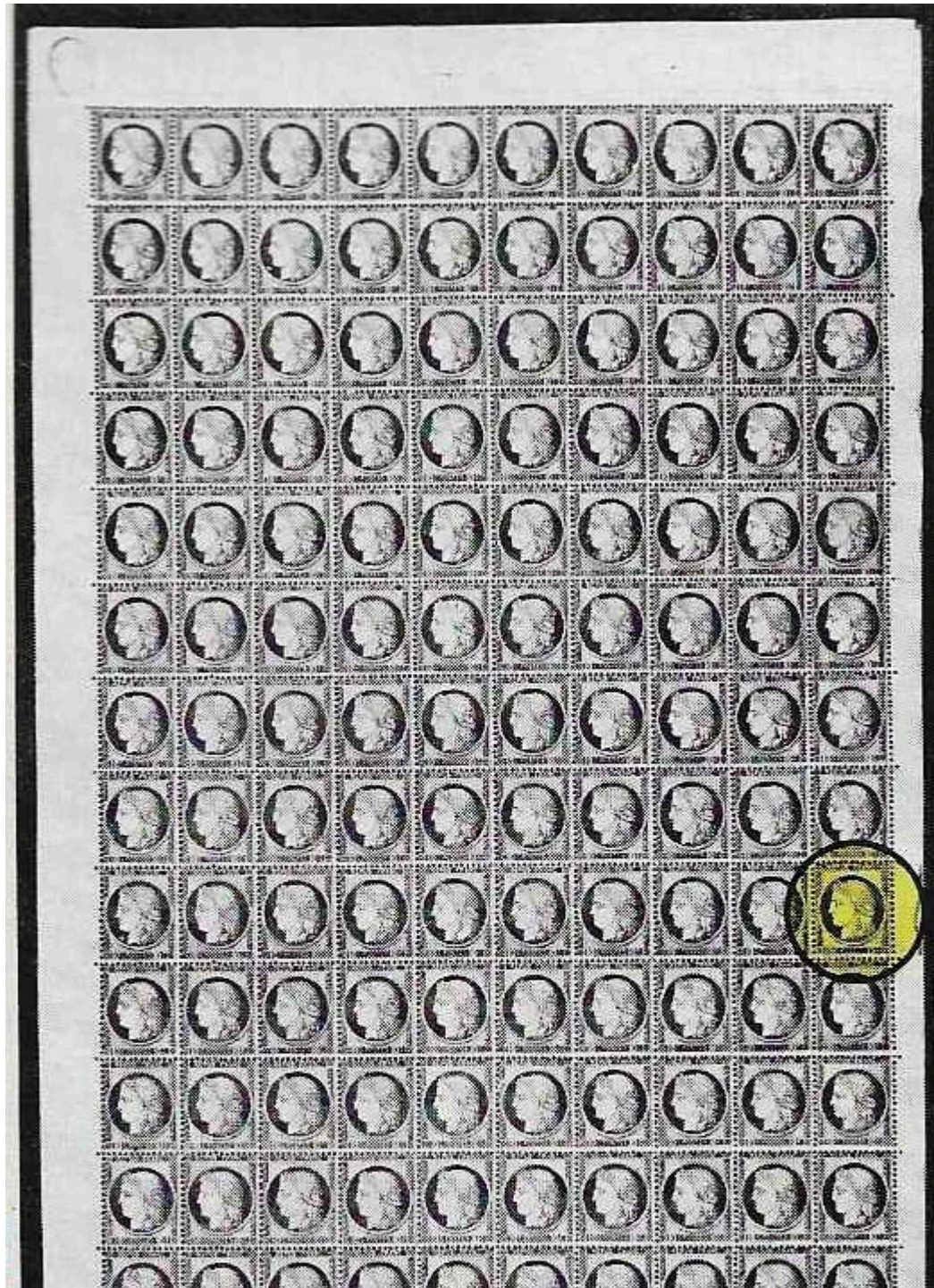
Vous connaissez vraisemblablement le nom d'Arthur Maury, l'éditeur du célèbre catalogue du même nom et l'un des plus importants négociants en timbres-poste de la fin du XIXe siècle (dont la boutique était située au n°6 du boulevard Montmartre à Paris).

Eh bien, c'est à cet Arthur Maury que revient la paternité de la découverte du timbre que l'on appelle *l'Erreur de France*, c'est-à-dire le n°54 avec une erreur de faciale : 15 centimes au lieu de 10 centimes (n°55b).



N°55b authentique, oblitéré avec cachet à date du premier trimestre 1876, époque de la découverte de ce timbre dans les bureaux de poste. Ce timbre est actuellement en vente dans notre sélection de l'expert.

Un beau jour de l'année 1876, Arthur Maury se rend à son bureau de poste habituel, celui de la Place de la Bourse (qui existe d'ailleurs toujours aujourd'hui)... et quelle n'est pas sa surprise quand il découvre, à la case 90 de certaines planches de Cérés 10 centimes brun sur rose... un timbre à 15 centimes !





L'emplacement du n°55b, à la case 90 de la feuille de 150 timbres.

Aussitôt, il obtient l'autorisation d'examiner l'ensemble des feuilles que possède le bureau et il fait un carton plein : il trouve en effet pas moins de 200 exemplaires du timbre à 15 centimes au lieu de 10 centimes, qu'il achète bien entendu aussitôt.

Le problème est qu'Arthur Maury ne brille pas par sa discrétion : il ne peut pas s'empêcher de faire l'étalage de sa découverte dans la revue qu'il édite, *Le collectionneur de timbres-poste...* et l'information remonte aux oreilles de l'administration postale.

Celle-ci réagit au quart de tour.

Pour commencer, elle demande à Anatole Hulot, le directeur de l'Atelier du Timbre, de remplacer immédiatement le cliché erroné sur la planche d'impression des 10 centimes.

Par ailleurs, pour ce qui est des feuilles déjà imprimées mais non encore livrées, la Poste ne les fait pas détruire, par souci d'économie. En revanche, elle fait retirer sur chaque feuille le timbre à 15 centimes et coller en remplacement un timbre à 10 centimes sur la marge pour faire le compte.

Enfin, en ce qui concerne les feuilles encore présentes dans les bureaux de poste, l'Administration émet une circulaire : tous les 15 centimes litigieux doivent lui être immédiatement renvoyés.

Conséquence : les timbres à 15 centimes deviennent rares et recherchés, et cela dès 1876.

Cet article vous intéresse ? Faites-le connaître à
d'autres philatélistes !

Partager

Passons maintenant aux faux n°55b.

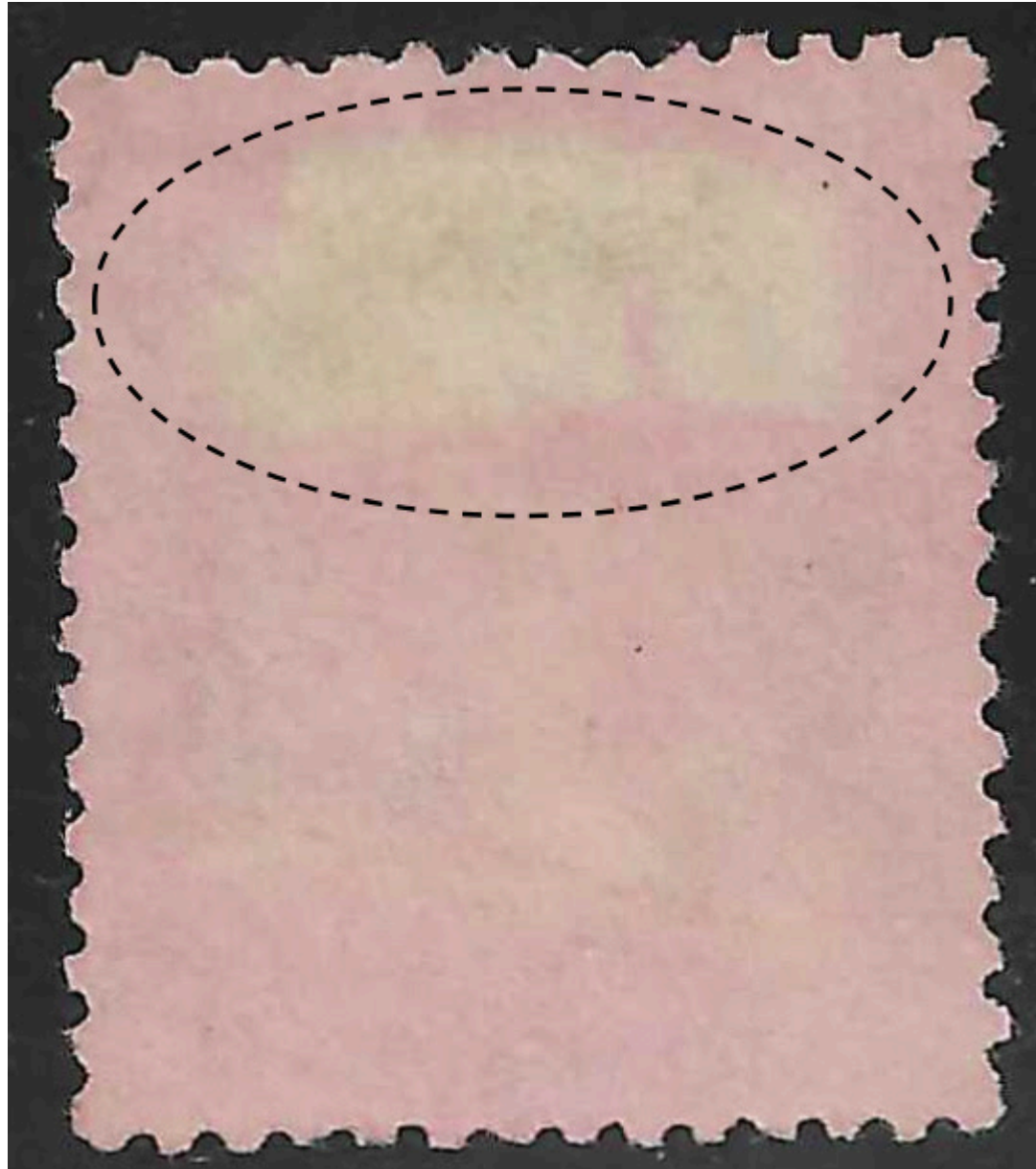
Pour les faussaires, le n°55b est du pain béni. En effet, la poste a émis en 1873 un timbre à 15 centimes de couleur bistre sur papier blanc (le n°55 du catalogue Yvert et Tellier). Rien de plus facile pour un faussaire que de se procurer ce timbre (dont la valeur est faible), de le tremper dans un produit

permettant de colorer le papier en rose et d'obtenir ainsi en quelques minutes un faux n°55b relativement convaincant.

Certes, le résultat n'est jamais parfait, la couleur n'est jamais identique à celle d'un n°55b authentique, mais le résultat peut aisément tromper un collectionneur néophyte.

A moins bien-sûr que le faussaire n'ait commis une erreur grossière...

C'est ce qui s'est passé pour le timbre qui fait l'objet de cet article. Le faussaire a plongé le timbre dans un colorant alors que celui-ci **était encore porteur d'une charnière au verso**. Or, celle-ci s'est ensuite décollée, laissant **une large trace blanche**, qui n'aurait jamais pu exister sur un timbre authentique.



Pour conclure, notez qu'il existe également des faux plus dangereux : les timbres grattés, c'est-à-dire des timbres dont a gratté les 0 des "10 c" pour

13/03/2024 10:04

Gmail - Ce timbre est un faux... mais saurez-vous dire pourquoi ?

les transformer en "15c"...

A lire : *L'Erreur de France*, Michel Melot, *Timbroscopie n°29*, 29 octobre 1986.